



Union Africaine

Bureau InterAfricain des Ressources Animales

**EXPLOITER LE POTENTIEL DES RESSOURCES ANIMAL
POUR STIMULER LA CROISSANCE ECONOMIQUE
ET LA SECURITE NUTRITIONNELLE**

**CONFERENCE DES
MINISTRES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

Addis-Abeba, Ethiopie

Avril 2009

Introduction

Du point de vue macro-économique, les productions animales contribuent pour environ 35% au PIB agricole en Afrique subsaharienne (et si les services et produits non alimentaires s'étaient ajoutés cette contribution serait plus élevée). L'élevage contribue sensiblement au disponible alimentaire et à la sécurité nutritionnelle, sert comme une source de revenu et d'épargne, crée de l'emploi et contribue aux productions agricoles. L'élevage est aussi une source importante de la matière première du secteur agro-industriel. En outre, les échanges non commerciaux du bétail hors marché constitue un facteur important pour l'intégration sociale. La grande variété de la reproduction animale sur le continent est aussi une source très importante de ressources génétiques et une contribution importante à la conservation de la diversité biologique.

A travers l'accroissement des productions animales et une consommation des protéines animales, beaucoup de petits éleveurs pauvres ont un accès direct aux produits d'origine animale, qui sont de sources primordiales de nombreux minéraux et vitamines, essentiels pour la croissance et le développement cognitif de l'enfant. Ainsi, d'une manière générale il est considéré comme une voie importante vers la réduction de la pauvreté en contribuant de différentes manières à la sécurité nutritionnelle.

Du point de vue socioculturel, il y a rarement une famille de petits exploitants qui ne dispose pas de bétail en Afrique Subsaharienne et les études entreprises sur le continent ont prouvé que la capacité de ces familles à l'adoption des innovations et la prise de risque est en corrélation avec la possession d'animaux et leurs occupations anthropogénique des terres du continent africain. Pour la plupart de ces petits exploitants d'Afrique, l'élevage représente l'unique bien qui peut être transformé en espèces – une source réelle d'opportunité économique indispensable. De plus, dans des conditions écologies difficiles où rien d'autres ne pousse, l'élevage est en effet le seul moyen d'existence, la contribution des ressources animales est synonyme de moyens d'existence des gens. Dans les pays en développement, où plus de 50% des capitaux est investi dans l'agriculture en Afrique, l'élevage constitue une source importante de la croissance économique et de l'investissement.

Demande des produits animaux

La demande des produits animaux s'accroît rapidement avec l'effet combiné de la croissance démographique, le développement urbain, le changement des comportements alimentaires et

l'augmentation des revenus du ménage. Les prévisions pour l'Afrique montrent davantage une augmentation importante dans les trente ans à venir. La croissance prédite de consommation de produits animaux par habitant est en général au dessus de celle d'autres produits alimentaires, offrant ainsi des opportunités pour améliorer les revenus et les moyens d'existence des populations qui dépendent de l'élevage. Cette croissance de la demande pour les produits animaux peut être satisfaite en grande partie par la production interne du pays et/ou du continent et constitue une des opportunités pour améliorer les moyens d'existence des populations pauvres, dont la plupart sont éleveurs (près de 350M en Afrique). L'augmentation de cette demande doit donc bénéficier aux éleveurs et aux consommateurs. Sans doute, du point de vue démographique, améliorer les moyens d'existence de 350M de gens contribuerait à l'atteinte des objectifs du millénaire (ODM#1).

Ces tendances présentent de réelles opportunités pour les éleveurs, mais aussi des défis. Le pauvre éleveur ne sera-t-il pas marginalisé dans la compétition pour satisfaire cette demande croissante ? La réduction de l'engagement du gouvernement dans la provision des services vétérinaires ne sera-t-elle pas une menace pour les petits exploitants qui ne pourront plus respecter les standards plus exigeants et les normes dictées par de grandes agro-industries et des détaillants ? L'absence de valeur ajoutée, le faible accès aux innovations à la terre et à l'eau ne deviendront pas des obstacles insurmontables pour améliorer les productions animales au niveau des petits producteurs ?

Défis et Opportunités

À part l'impact des subventions d'exportation et les pratiques du dumping, qui ont négativement affecté le secteur de l'élevage en Afrique au cours des dernières décennies, (mais qui seront probablement supprimées au cours des prochaines années) les producteurs africains pourraient être déstabilisés par les nouveaux leaders mondiaux des productions animales tels que le Brésil pour les poulets, les pays d'Amérique du Sud pour la viande du bœuf et la Nouvelle-Zélande et l'Australie pour la viande du mouton qui sont capables de commercialiser leurs produits de 25 à 40% en dessous du prix africain. Les Accords de Partenariat Economique (APE) qui facilitent l'accès des produits européens sur les marchés africains pourraient être une source de démotivation aux productions animales.

Perspectives du Commerce des Produits animaux en Afrique, aujourd'hui par rapport au passé

Dans le but d'évaluer la performance du sous-secteur d'élevage en Afrique, une analyse comparative simplifiée a été entreprise comparant les données sur les importations et les exportations d'Afrique dans chacun des produits principaux entre 1996 et 2006 (Tableau-1). En comparant les données des importations de 2006 à celles de 1996 on voit que les importations d'animaux vivants, et de cuirs et peaux ont baissé moyennement (32% chacun). D'une part, les importations de chacun des produits comme le lait, la viande et les œufs ont augmenté de façon spectaculaire respectivement de 80%, 153% et 79%. D'autre part, les exportations d'animaux vivants, de cuirs et peaux et de la viande ont baissé respectivement de 11%, 31% et de 36%

Le déficit commercial net pour les produits animaux s'est accru de 127% passant de a 1,568,308,000 en 1996 a USD3,573,286,000 en 2006 Ces tendances prouve que la capacité de moins en moins importante des exportations des produits d'élevage des pays africains, qui peut être attribuée à la détérioration de la capacité de production ainsi qu'au changement dans le mode de consommation aggravé par l'augmentation de revenu par habitant et l'urbanisation et une augmentation du niveau des standards sanitaires dans les pays du nord.

Table 1: Total des Exportations et Importations des principaux produits d'élevage d'Afrique (pour 1996 et 2006)

product	Imports		Exports	
	1996	1996	1996	2006
Animaux Vivants	742,488	557,816	557,816	498,086
Peaux et cuirs	28,247	264,752	264,752	182,628
Lait et produits laitiers	1,347,902	98,662	98,662	230,620
viande	670,497	329,729	329,729	210,378
ouefs	41,464	9,335	9,335	13,344
Total	2,832,594	1,262,290	1,262,290	1,137,062

Source: FAO Stat

Les normes internationales régissant le commerce mondial des produits animaux se concentrent actuellement sur l'origine géographique du produit, et la situation sanitaire de la région. Ceci favorise les pays industrialisés qui ont éradiqué les maladies épizootiques importantes, maintenu des services vétérinaires efficaces et ont continué à aider le secteur d'élevage par des investissements, une subvention et une recherche ciblée. Les pays ou les régions ayant des maladies animales transfrontalières ont peu de chance de les éradiquer totalement dans un avenir proche (en particulier quand on considère le rôle de la faune sauvage dans l'apparition et la propagation de ces maladies), ce qui implique très peu de choix pour accéder aux marchés lucratifs internationaux.

En Afrique, la capacité d'exploitation de nouvelles opportunités de commercialisation n'est pas souvent fiable, peu méthodique, inappropriée avec un approvisionnement de carcasse et donc de produits animaux a valeur ajoutée limitée. C'est la conséquence du manque de coordination des investissements, en particulier aux niveaux régionaux, et très souvent d'une faible connaissance du marché. L'Afrique compte encore sur ses réseaux commerciaux archaïques, sans prospection de nouveaux marchés, ni d'investissement dans la promotion des produits d'élevage et la labellisation des produits africains. La concurrence est souvent

perçue comme une question de quantité plutôt que de qualité. Par conséquent elle se fait dépasser par les géants de la compétition, en particulier de l'Amérique Latine. Cette situation nécessite une stratégie cohérente et une approche systématique, conjuguant un appui gouvernemental et régional aux initiatives du secteur privé. Finalement, l'Afrique influence très peu aux négociations des normes commerciale avec les organismes internationaux tels que l'Office International des Epizooties (OIE), le Codex Alimentarius Commission de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et des grands blocs d'échanges commerciaux, en particulier l'Union européenne.

Après des années de négligence et de sous investissement, la capacité des services d'appui à l'élevage en Afrique dans des domaines tels que la production, la recherche, la commercialisation ou les services vétérinaires s'est affaiblie ; les prévisions de croissance de demande des produits animaux offrent une opportunité unique parce qu'il demeure un marché en expansion rapide pour beaucoup de pauvres et pouvant y accéder sans avoir besoin de ressources importantes ni de formation. La production animale n'est pas une solution universelle à la pauvreté mais, pour la plupart, il représente une voie pratique d'accumulation des biens, et de sécurité alimentaire et financière.

Cette condition est basée seulement sur trois domaines, à savoir :

- Le commerce - l'accès aux marchés lucratifs ;
- Les réformes politiques ;
- La recherche, la labellisation et l'innovation.

Ces trois prémisses sont essentielles à une amélioration de la compétitivité des produits d'élevage en Afrique qui étayent la puissance économique des communautés vivant de l'élevage. Une analyse de la chaîne d'approvisionnement en bétail devient ainsi impérative afin que les réformes politiques efficaces capables d'identifier les goulots d'étranglements et les résoudre soient mises en place. La recherche appliquée pour appuyer la diversification des produits animaux et sa traçabilité est aussi essentielle pour développer le secteur élevage sur le continent.

Le présent document vise à repositionner le secteur élevage dans ses propres perspectives comme contributeur majeur à la croissance économique de l'Afrique via l'amélioration de la compétitivité du secteur.

Reconsidérer le développement de l'élevage en Afrique subsaharienne : Interventions proposées

- Options politiques et d'investissement pour améliorer la contribution de l'élevage à la croissance économique durable et à la sécurité alimentaire.

L'histoire de l'agriculture nous apprend que le développement de l'élevage en Europe et en Amérique du Nord n'a pas été conditionné en premier lieu aux contraintes technologiques, mais que l'adoption des

technologies existantes par les agriculteurs n'a pu se faire qu'à la condition qu'un cadre politique et institutionnel favorable soit établi.

Seul un environnement politique adéquat leur a permis d'accéder à de nouvelles technologies et d'en recueillir les fruits. La mise en place de cet environnement favorable est conditionnée par des facteurs économiques et institutionnels qui dépassent le champ de contrôle immédiat des ménages. Ainsi, afin d'inverser les tendances négatives qui sous-tendent le développement de l'élevage en ASS, des réformes institutionnelles et politiques sont nécessaires, aux niveaux national, régional et panafricain.

Pour parvenir à atteindre l'objectif d'un taux de croissance annuelle de 4,2% du sous-secteur élevage, les stratégies mises en œuvre doivent concentrer les efforts et investissements sur les régions d'Afrique à plus fort potentiel à savoir : les zones semi-arides, subhumides et les zones de hauts plateaux, en améliorant en particulier la contribution de l'élevage au processus de l'intensification agricole, et en adoptant une vision du développement de l'élevage centrée sur le marché. Les investissements publics et privés dans des activités générant de la valeur ajoutée, telles que la transformation et la labellisation des produits d'origine animale, sont également cruciales pour encourager la croissance du secteur, la création d'emploi et une meilleure valorisation des produits et sous-produits d'origine animale.

La mise en œuvre de ces stratégies requiert un renforcement des capacités d'analyse des politiques, des capacités de planification et d'exécution aux niveaux national et régional, et ce afin de garantir la réalisation effective des différents programmes identifiés et ainsi accroître l'investissement public dans le secteur à 3% au moins du budget total, comme proposé par la Déclaration de SIRTE en 2006.

La plupart des documents de politique nationale sous-estiment le rôle de l'élevage dans la réduction de la pauvreté, ils traitent la production animale et la réduction de la pauvreté de manière séparées, et implicitement supposent que l'objectif principal du sous-secteur est d'augmenter la production de la viande/de lait, plutôt que de réduire la pauvreté grâce à une production accrue. De plus, les politiques visant à accroître la production ne favorisent pas nécessairement les éleveurs les plus pauvres, qui constituent un groupe extrêmement hétérogène, et développent plutôt des stratégies de survie que des dynamiques de développement de la production.

Les éleveurs les plus pauvres pourraient bénéficier de la forte demande attendue en produits animaux, si des politiques d'élevage fortes sont établies sur la base des objectifs suivants : (1) création d'un environnement global favorable à l'activité élevage; (2) accroissement de la production, la productivité, création de valeur ajoutée et labellisation; et (3) amélioration de la compétitivité du secteur d'élevage :

1. création d'un environnement global favorable à l'activité élevage

- a. garantir un accès approprié à la terre, l'eau et le pâturage pour les animaux ;

L'accès limité au foncier, au fourrage et à l'eau constituent les principales contraintes au développement pour les éleveurs pauvres, et suscitent des conflits grandissants entre éleveurs et agriculteurs. L'accès à ces ressources capitales doit faire l'objet de politiques pastorales globales basées sur un modèle d'interface et de complémentarité entre élevage/agriculture.

b. Changement climatique et options d'adaptation

- Les politiques d'élevage doivent reconnaître les impacts à court et à long terme de la variabilité du climat et du changement climatique sur la production animale, et prendre en compte la nécessité d'accroître la capacité actuelle des communautés pastorales, pour réduire et s'adapter aux impacts extrêmes, ainsi que la nécessité de conserver et améliorer la résistance à la sécheresse des pâturages et parcours.
- La mise au point de stratégies de gestion du cheptel aux niveaux local, national et régional, et de dispositifs de réponse aux effets du changement climatique réduira la vulnérabilité des éleveurs en particulier dans les systèmes pastoraux en zone aride et semi-aride.
- La prévision et l'information sur le changement climatique sont des éléments essentiels d'adaptation. Comprendre les modèles de variabilité du climat actuel et futur, et les variations saisonnières est aussi essentiel que la mise en place de mécanismes efficaces d'adaptation. La capacité à anticiper les chocs et les pertes qui leur sont liées facilite le ciblage de l'aide aux communautés. Les communautés pastorales de base doivent aussi être sensibilisées aux notions de prévisions météorologiques, y compris celles basées sur les approches traditionnelles.
- Les stratégies de gestion de la génétique – La plupart des races locales sont déjà bien adaptées aux conditions difficiles de leurs milieux. Leurs capacités d'adaptation concernent non seulement leur tolérance à la chaleur, mais aussi leur capacité à survivre, à croître et se reproduire dans des contextes de sous-nutrition, d'infestations parasites et de maladies. Ces mécanismes d'adaptation comprennent : l'identification et l'amélioration des races locales adaptées aux stress climatique et alimentaire. Dans certains cas, il peut être nécessaire d'avoir recours pour l'amélioration des races locales, à des croisements avec d'autres races résistantes à la chaleur et aux maladies. En effet, si le changement climatique est plus rapide que la sélection naturelle, les chances de survie et d'adaptation des animaux croisés seront ainsi plus élevées.

c. Maintenir la mobilité pastorale

- La mobilité pastorale est une condition indispensable à une utilisation durable des écosystèmes des zones arides. Dans les zones où la quantité et la qualité de précipitations, les ressources en pâturage et en eau varient considérablement d'une saison à une autre, la mobilité est cruciale pour que les troupeaux puissent accéder au fourrage et à l'eau là où ils sont disponibles.

- La mobilité contribue à la complémentarité entre les systèmes pastoraux et agricoles. Les éleveurs et les agriculteurs du sahel ont toujours bénéficié traditionnellement d'arrangements réciproques : les troupeaux transhumants fertilisent les champs des agriculteurs, les troupeaux des agriculteurs sont élevés dans les zones pastorales avoisinantes ; les animaux utilisés pour la traction proviennent souvent de troupeaux transhumants. Les calendriers des mouvements de bétail sont soigneusement négociés et même codifiés pour rendre ces complémentarités possibles.

2. Améliorer la production, la productivité, la création de valeur ajoutée et la labellisation

- a. Garantir l'accès aux services de santé animale: les maladies animales ont un impact négatif fort sur la production animale. Les éleveurs sont souvent en situation de précarité, peu éduqués et disséminés et ont par conséquent des difficultés à mobiliser les services requis par leur activité, aussi bien par la voie commerciale du fait du prix élevé des services, que politique du fait du manque d'organisation de la profession, D'autre part, les services de vulgarisation en élevage sont globalement faibles, avec des ressources humaines et financières insuffisantes, et les innovations technologiques dans le domaine de l'amélioration de la production animale ne parviennent généralement pas jusqu'aux petits éleveurs. Les services de vulgarisation en élevage doivent être renforcés par des auxiliaires au niveau des communautés, dont l'approche est plus participative, et qui possèdent une bonne maîtrise des techniques agricoles respectueuses de l'environnement. L'implication du secteur privé dans la prestation de services au secteur élevage doit également être reconnue et encouragée.
- b. L'investissement dans les biotechnologies:

Les récents progrès réalisés dans le domaine des biotechnologies agricoles ont permis des avancées importantes dans le domaine de la recherche, et débouché sur des avancées substantielles dans le domaine de la résistance des maladies et aux parasites, une amélioration des techniques de diagnostic et des vaccins contre les maladies épizootiques (fièvre aphteuse, ECF) l'amélioration génétique (insémination artificielle et transfert d'embryon), l'amélioration des aliments et de la nutrition du bétail (meilleure productivité céréalière, meilleure efficacité alimentaire, nouveaux additifs alimentaires, etc.). L'accès facilité aux biotechnologies avancées fournit donc une opportunité sans précédent pour améliorer considérablement la productivité animale.
- c. Garantir l'accès au crédit et autres facteurs de production : l'intervention de l'état et des dispositions réglementaires adéquates sont indispensables pour susciter la création de services techniques et financiers et aider ainsi les éleveurs à adopter les innovations technologiques permettant une meilleure production. Les petits éleveurs ont en particulier besoin de crédits, à un coût abordable, pour avoir accès aux facteurs de production dont les prix sont de plus en plus élevés.

3. Améliorer la compétitivité du secteur d'élevage (développer les infrastructures de commercialisation)

- a. Promouvoir les biens publics d'intérêt pour le secteur élevage: ceci comprend la réglementation en matière de sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, les services vétérinaires et la surveillance et le contrôle des maladies ; le contrôle de la qualité et le bien être animal ainsi que la réglementation en matière de santé animale. La plupart des biens publics liés à l'élevage sont à des niveaux insuffisants, en raison de leur exclusivité. Ces biens publics constituent pourtant les conditions requises indispensables pour que les pays africains puissent se positionner sur les marchés internationaux, et que leurs producteurs ne soient pas dominés par les concurrents étrangers.
- b. Garantir l'accès aux marchés- l'investissement public- la réglementation/gestion des abattoirs et des usines de traitement du lait exige des investissements élevés qui peuvent créer des conflits/imperfections dans la chaîne de production. Les produits animaux sont parmi les produits agricoles les plus taxés à plusieurs reprises : les frais de transit et d'accès au marché sont communs, en particulier suite à la décentralisation actuelle. Promouvoir l'engagement du secteur privé dans le traitement de la viande et des industries alimentaires est indispensable pour assurer la compétitivité de prix et la qualité entraînant l'amélioration de la concurrence du secteur tout entier.
- c. Promouvoir la fourniture de biens publics : financement des centres de recherche, la gestion des centres publics de la recherche. Les centres privés de recherche doivent probablement investir dans des secteurs lucratifs de reproduction/technologies, et les pauvres éleveurs constituent rarement un marché attrayant pour le secteur privé. De plus, il est peu probable que le secteur privé s'engage dans des investissements à long terme, comme l'amélioration génétique, dans une région où règne l'instabilité politique ,et une demande relativement limitée et où la plupart des éleveurs sont de petits exploitants.
- d. Promouvoir la création des organisations d'éleveurs aux niveaux local et régional : la création d'organisations d'éleveurs (des coopératives) est extrêmement importante pour permettre aux petits éleveurs l'accès aux services (les crédits, les services vétérinaires, les facteurs de production) et aux chaînes de la plus-value. Aux niveaux national et régional, les associations seront davantage guidées par la politique permettant leur participation dans la formulation de la politique. La participation des l'associations a la formulation des politiques garantira la formulation de politiques solides et bien visées.
- e. Encourager la participation de petits exploitants a la valeur ajoutée : Soixante-dix pourcent d'éleveurs africains sont utilisent encore des techniques d'élevage pas appropriées et n'ont pas accès aux marchés. La commercialisation des produits d'élevage est indispensable dans ce grand secteur afin d'élargir la base de production, qui est à son tour augmenterait la

compétitivité. L'appui à ces petits éleveurs exige la disponibilité de crédit, la fourniture d'assistance technique et de stratégies de commercialisation bien ciblées. Il existe plusieurs cas de réussite en Afrique qui nécessitent d'être vulgarisés. Le développement de petits éleveurs a des impacts positifs directs de création d'emploi, le niveau de vie, le genre et de la sécurité alimentaire.

f. Echange commercial d'un niveau acceptable de risque

L'une des possibilités serait l'adaptation par normes internationales de l'approche basée sur les produits. Le commerce basé sur le produit se concentre plutôt sur la qualité de chaque produit et le procédé de fabrication et de traitement utilisé, au lieu de l'origine du produit. Une telle approche ne saperait pas les dispositions d'éradication et de contrôle des maladies, du fait que les pays auraient plus de motivation pour renforcer les services vétérinaires et améliorer le contrôle des maladies. Actuellement, de telles normes sont presque inexistantes. Toutefois, l'Office International des Epizooties (OIE) a récemment reconnu ceci, et la Commission terrestre du code de santé animale envisage de s'assurer que les exigences du code de l'OIE relatives au commerce basé sur les produits de base soient bien considérées.

L'adoption du commerce basé sur les produits (CBT) bénéficierait considérablement aux pauvres éleveurs et renforcerait aussi la propension à investir comme la baisse des exigences de preuve de non contamination par les maladies transfrontalières augmenterait l'accès au marché pour les chaînes d'approvisionnement qui sont actuellement sous développées et sous représentées sur les marchés régionaux mais disposent des potentiels de croissance considérables. Ce qui fournirait la motivation économique pour l'investissement dans les pays en développement, qui est rarement le cas actuel.

Dans ce contexte, des cas de succès ont émergé, notamment au Botswana, en Namibie, en Zambie, et en Afrique du Sud qui ont accédé aux marchés de valeur élevée dans les pays en développement et les pays industrialisés et qui ont aussi une consommation plus élevée par habitant pour les produits d'élevage.

À défaut, les pays africains sont requis d'investir dans le développement des normes régionales qui pourraient être reconnues mutuellement conformément au principe "d'équivalence" de l'Accord WTO-SPS. Ces normes, une fois reconnues par les importateurs, faciliteront l'exportation des produits d'élevage africains du fait que celles-ci prennent en considération la particularité du secteur d'élevage d'Afrique tout en garantissant en même temps un niveau acceptable de risque. Bien que le développement des normes soit un processus scientifique coûteux qui exige un investissement de grande envergure et d'engagement des gouvernements, les profits à réaliser sous forme de gains d'exportation en valent la peine.

Conclusion

La contribution du secteur d'élevage à la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la croissance économique sera améliorée par des engagements renouvelés des gouvernements et un réexamen des politiques de développement des normes internationales en particulier là où le commerce et les marchés sont concernés. Si cela est fait, alors les vastes potentiels pourraient être accessibles à l'Afrique, surtout dans les régions comme l'Afrique australe et orientale, avec des potentiels d'attraction de nouveaux marchés et des partenaires commerciaux, l'afflux des capitaux d'investissements privés pour les technologies modernes de production et la fourniture des aliments fabriqués et acquis moralement sur les marchés.

Les réformes de politiques basées sur des preuves qui se rapportent directement au commerce régional et international ainsi que les interventions en faveur des couches pauvres sont une nécessité et doivent être prioritaires dans l'agenda politique du continent